

MARCHÉS PUBLICS

Autres

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

La Commune de Bagnères de Luchon entend mettre à disposition d'un preneur, pour une période de 10 ans maximum à compter de la signature de la convention d'occupation du domaine public, le bâtiment dit le « dancing de l'ancien Casino » situé sur la Commune de Bagnères de Luchon (Lot n°1). La mise à disposition du dancing a pour vocation d'accueillir les activités : discothèque, débit de boissons, bar, dîners-spectacles, snack. Les documents relatifs à l'appel à candidatures peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : achatpublic.com. Les preneurs susceptibles d'être intéressés sont invités à faire part de leur proposition par courrier adressé à Monsieur le Maire avant le 8 juin 2018 à 18h00. Toute demande de renseignement peut être obtenue auprès de Madame Laetitia BRUN mail : lbrun@mairie-luchon.fr - tél : 05.61.94.68.00

MAPA > 90 000€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SIVOM DE LA Vallée de la Vanéra

- **Pouvoir adjudicateur** : SIVOM de la Vallée de la Vanéra, 15 rue du Marquis de Tilière, 66340 PALAU DE CERDAGNE, tél. 04 68 04 68 31
 - **Objet du marché** : Renouvellement de conduites d'eau potable fuyardes sur le territoire syndical : Lot 1 : Rue du Torrent et lotissement la Font d'Hix à Bourg-Madame, Lot 2 : Chemin Départemental n° 70 à Osséja.
 Chaque candidat pourra présenter une offre pour un ou plusieurs lots.
 - **Code CPV** : 4523150
 - **Période d'admission des travaux** : Lot 1 : démarrage entre le 18 et le 22 mars 2019 ; fin au plus tard le 30 mai 2019, Lot 2 : démarrage entre le 2 et le 6 septembre 2019 ; fin au plus tard le 15 novembre 2019.
 - **Type de procédure** : marché de travaux à procédure adaptée, de type ouvert avec négociation - **Dossier de consultation des entreprises à demander par mail** à sivomvanera@orange.fr
 - **Date d'envoi à la publication** : le 18 mai 2018
 - **Date limite de réception des offres** : 25 juin 2018 à 17 h
 - **Critères intervenant dans le jugement des offres** : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants : 50 points pour la valeur technique et 50 points pour le prix.

MAIRIE DE VILLENEUVE-LÈS-BOULOC

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE VILLENEUVE-LÈS-BOULOC, M. André Galliano - Maire, Place publique, 31620 Villeneuve-Lès-Bouluc, tél : 05 61 82 02 29 - Fax : 05 61 82 76 19
L'avis implique un marché public
Objet : Construction d'une salle des fêtes
Référence acheteur : 05-2018
Procédure : Procédure adaptée
Lieu d'exécution : Chemin du 8 mai 1945, 31620 VILLENEUVE LES BOULOC
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots
 Lot N° 1 - Gros oeuvre-Charpente métal
 Lot N° 2 - Revêtements de façades
 Lot N° 3 - Couverture étanchéité
 Lot N° 4 - Menuiseries extérieures-Serrurerie
 Lot N° 5 - Doublages-Cloisons-Faux plafonds
 Lot N° 6 - Menuiseries intérieures-Mobilier bois-Parquet
 Lot N° 7 - Carrelage-Faïence
 Lot N° 8 - Peinture
 Lot N° 9 - Electricité-courant fort-courant faible
 Lot N° 10 - PVC-Plomberie
 Lot N° 11 - Equipements scéniques
 Lot N° 12 - Elevation PNR
 Lot N° 13 - Equipement cuisine
 Lot N° 14 - VRD-Aménagement extérieur
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
 40% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
 60% Prix
Remise des offres : 29 juin 2018 à 18h00 au plus tard.
Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets demandés de participation doivent être envoyés : MAIRIE DE VILLENEUVE LES BOULOC
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Valeur des offres : 120 JOURS, à compter de la date limite de réception des offres.
Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE, 68, rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse - Cedex 07, tél : 05 62 73 57 57 - Fax : 05 62 73 57 40, mail : greffe-la-toulouse@juradm.fr
Envoi à la publication le : 22 mai 2018
 Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.ladepeche-marchespublics.fr>

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Mairie de BOUSSENS Marchés de travaux

1) **Nom et adresse** : MAIRIE de BOUSSENS, 1, place de la Mairie, 31360 BOUSSENS, tél. 05.61.90.02.25, mairie-de-boussens@wanadoo.fr
 2) **Pouvoir adjudicateur** : Monsieur Christian SANS, le maire.
 3) **Type de procédure** : Procédure adaptée.
 4) **Objet du marché** : Construction de 8 logements locaux.
 5) **Forme du marché** : Prestation divisée en lots.
 Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.
 - LOT N° 1 - Démolitions.
 - LOT N° 2 - VRD / espaces verts.
 - LOT N° 3 - Gros oeuvre / enduit / étanchéité.
 - LOT N° 3bis - Gabions.
 - LOT N° 4 - Charpente / couverture / zinguerie.
 - LOT N° 5 - Menuiseries extérieures aluminium / volets roulants.
 - LOT N° 6 - Serrurerie.
 - LOT N° 7 - Plâtrerie / faux plafonds / isolation.
 - LOT N° 8 - Menuiseries intérieures bois.
 - LOT N° 9 - Plomberie sanitaire / chauffage gaz / ventilation.
 - LOT N° 10 - Electricité - CPEK / TVM photovoltaïque.
 - LOT N° 11 - Carrelage / faïences.
 - LOT N° 12 - Peinture / revêtements de sols souples.
 6) **Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 60%, valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique, 40%, prix.
 7) **Adresse pour renseignements d'ordre technique** : Monsieur Bernard MONIER, architecte D.P.L.G., Centre Fleuriat 31660 LABARTHE-SUR-LEZE.
 8) **Adresse pour renseignements d'ordre administratif** : Mairie de BOUSSENS, Madame Pascale FABIE, 1, place de la Mairie 31360 BOUSSENS
 9) **Retrait du dossier de consultation** : a) Commande papier. Téléchargement et/ou Remise en ligne sur le site : www.marches-secours.fr ou le site internet mairie : www.mairie-boussens.fr
 b) En cas de retrait de dossier en format papier, le dossier sera envoyé gratuitement aux entrepreneurs, frais d'événements en plus.
 10) **Visite des lieux** : Le terrain d'implantation du projet proprement dit est libre d'accès.
 11) **Modalité de paiement** : Par mandat administratif dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture. Le cachet «reçu le...», faisant foi pour le début du délai de paiement.
 12) **Date limite de réception des offres** : le 25 juin 2018, à 16 heures au plus tard.
 (Heures d'ouverture au Public du lundi au vendredi : de 13 h 30 à 17 heures).
 13) **Modalités de remise des offres** : 1) Offres remises sur support papier : Les offres seront remises contre récépissé ou adressées en recommandé avec accusé réception à : Mairie de BOUSSENS, 1, place de la Mairie, 31360 BOUSSENS.
 2) Offres remises sous format électronique : Si le concurrent a opté pour la remise de ses prestations et propositions par voie électronique, la remise se fera sur la plateforme de dématérialisation suivante : www.marches-secours.fr
 14) **Date d'envoi du présent avis à la publication** : 18 mai 2018.
 15) **Organisme de parution** : « La Dépêche du Midi », sur le site internet : www.marches-secours.fr et sur le site internet de la Mairie : www.mairie-boussens.fr
 Le Maire, Christian SANS.

VIE DES SOCIÉTÉS

Assemblée générale

CONVOCAION

Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires de la Haute-Garonne et de l'Ariège
 CFCP - UNIP - UNIP 09
 Association régie par la loi du 10 juillet 1901
 63 rue Alsace Lorraine
 31000 TOULOUSE

Cher adhérent,
 Le conseil d'administration vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de votre association qui aura lieu le **MARDI 12 juin 2018 à 18 heures**, à l'Arche Morengo, Espace Vanel, 6ème étage 1 allée Jacques Chaban-Delmas à TOULOUSE (métro Morengo SNCF), en présence de Jean FERRIN, président de l'UNIP.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 12 juin 2018 à 18 heures appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :
 - Allocation du Président,
 - Rapport du conseil sur la gestion, les activités et la situation morale de l'association,
 - Rapport du trésorier sur la situation financière,
 - Rapport de l'expert-comptable,
 - Examen et approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
 - Affectation du résultat,
 - Quitus au conseil d'administration et au trésorier,
 - Précisions budgétaires pour l'exercice 2018,
 - Renouvellement de mandat de membres du Conseil d'administration

Mots croisés N° 3925

HORIZONTALEMENT :
 I.- CASTELLANE. -II.- HUMIDE HAN -
 III.- ARABICA BA. -IV.- MARES SKI
 -V.- TROUPÉ -VI.- OC INTERNE
 -VII.- UVÉE. ERREUR. -VIII.- IDE GÛTE -
 IX.- STRESSÉE -X.- EUE. TESSON -
VERTICALEMENT :
 A.- CHAMROUSSE -B.- AURA CV TU -
 C.- SMART EIRE. -D.- TIBERJADE
 -E.- EDISON EST. -F.- LEC. UTE SE
 -G.- ASPERGES. -H.- AH KERRIES.
 -I.- NABI. NET. -J.- ENA. SEREIN -

SOLUTION DES JEUX

SUDOKU FACILE										DIFFICILE									
3	4	5	8	6	7	9	1	2		3	1	4	8	5	6	7	9	2	
6	1	2	4	3	9	5	7	8		8	5	6	7	2	9	1	3	4	
7	8	9	1	2	5	3	4	6		2	9	7	1	3	4	6	8	5	
8	9	6	7	4	3	1	2	5		5	4	9	3	8	7	2	1	6	
1	5	7	9	8	2	4	6	3		6	2	3	9	1	5	4	7	8	
4	2	3	5	1	6	7	8	9		1	7	8	5	4	6	2	9	3	
9	6	4	2	5	1	8	3	7		7	6	5	2	9	3	8	4	1	
2	7	1	3	9	8	6	5	4		9	8	2	5	4	1	3	6	7	
5	3	8	6	7	4	2	9	1		4	3	1	6	7	8	5	2	9	

Journal habilité à recevoir les annonces légales. Tarif de présentation réglementé, arrêté ministériel NOR : MCE1732475A. Prix : 1,87€ HT le millimètre par colonne, de fil et à plat. Reproduction certifiée conforme.

Dissolution-Liquidation

LIQUIDATION

La société dénommée SCI DE LA ROUTE DE CHAUNY Société Civile Immobilière au capital de 21000 €
 Siège social : TOULOUSE (31300), 12 rue du Pic Café
 RCS TOULOUSE numéro 424 052 61
 Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire, en date du 27 mars 2018, les associés de la SCI DE LA ROUTE DE CHAUNY ont approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont constaté la clôture des opérations de liquidation.
 Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE.
 Pour avis.
 Le Liquidateur

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE PAULHAC

Faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique
 Par arrêté n° 2018-05-003 en date du 18 mai 2018

Le Maire de PAULHAC a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur les projets d'établissement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de révision du zonage d'assainissement collectif.
 A cet effet,
 Monsieur Jean-Louis CLAUSTRÉ, technicien supérieur en chef du développement durable en retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Monsieur le président du Tribunal administratif.

L'enquête se déroulera à la mairie de PAULHAC, du 20 juin 2018 au 25 juillet 2018, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de PAULHAC, aux dates et heures suivantes :
 mercredi 20 juin 2018, de 8 h 45 à 12 heures ;
 samedi 7 juillet 2018, de 8 h 45 à 12 heures ;
 mercredi 11 juillet 2018, de 8 h 45 à 12 heures ;
 mercredi 25 juillet 2018, de 13 h 30 à 17 h 30.

Le public pourra prendre connaissance des deux dossiers soumis à enquête publique : en format papier sur le lieu de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture ; sur le site internet suivant : www.paulhac.fr ; sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public sur le lieu de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les personnes intéressées par les dossiers d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :
 - En les consignait sur le registre d'enquête disponible sur le lieu de l'enquête ;
 - En les adressant au commissaire enquêteur par courrier postal à l'adresse suivante : Mairie de Paulhac, 1, place des Tilleuls, 31380 PAULHAC ;
 - En les consignait sur le registre dématérialisé de l'enquête accessible sur le site internet de l'enquête : <http://www.registre-dematerialise.fr/706> et/ou par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-706@registre-dematerialise.fr

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public : à la mairie de Paulhac pendant un an à compter de la clôture de l'enquête ; sur le site internet de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le PLU sera approuvé par délibération du Conseil municipal et le zonage d'assainissement collectif révisé par le syndicat mixte « réseau31 ».
 Le Maire de PAULHAC, Didier CUIVIES.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de BOULOC

Par arrêté n° 18/11 en date du 22 mai 2018, le maire de la commune de BOULOC a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la révision du zonage assainissement.

A cet effet, Monsieur Michel AZIMONT, ingénieur retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal administratif.

La durée prévue de l'enquête est de 33 jours, soit du lundi 11 juin 2018, à 9 heures, au vendredi 13 juillet 2018, à 18 heures Indus. Toute information sur les dossiers pourra être obtenue auprès du service urbanisme de la mairie - 05.62.79.94.93.

Le dossier de projet de PLU et les pièces qui l'accompagnent, le dossier de révision du zonage d'assainissement seront consultables pendant toute la durée de l'enquête publique :

- En format papier, à la mairie de BOULOC, aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h -12h, 14h -18h, jeudi : 9h -12h, 14h -19h ;
 - Sur le site dédié à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/800>

De plus, les dossiers d'enquête publique seront également consultables sur un poste informatique à la mairie, sur le site dédié <https://www.registre-dematerialise.fr/800>, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique dès publication de cet arrêté.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de BOULOC, aux jours et heures suivants :
 Lundi 11 juin 2018, de 14 heures à 17 heures ;
 mercredi 13 juillet 2018, de 15 heures à 18 heures ;
 samedi 7 juillet 2018, de 9 heures à 12 heures.

Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra émettre ses observations :

- Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et parafichés par le commissaire enquêteur, disponible en mairie, aux heures et jours d'ouverture habituels ;
 - Par courrier adressé à Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Bouluc, 35, rue Jean-Jaures, BP 2, 31620 BOULOC ;
 - Par courriel, à l'adresse suivante : enquete-publique-800@registre-dematerialise.fr. Dans ce cas, les observations seront consultables dans les meilleurs délais sur le site dédié à l'enquête publique : <https://www.registre-dematerialise.fr/800>

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une année à compter de la date de clôture de l'enquête publique sur le commissaire enquêteur :

- À la mairie de BOULOC, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
 - Sur le site internet de la commune.

A l'issue de l'enquête publique, la commune de BOULOC délibérera pour approuver la révision du PLU et le bureau syndical de Réseau 31 délibérera pour approuver le zonage de l'assainissement.

Le Maire, Ghislaine CABESSUT.

Avis administratif

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE SELHIAN

Modification simplifiée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délégation du Maire, Monsieur le 1er adjoint au Maire de la Commune de Selhian informe ses administrés que, par arrêté en date du 23 mai 2018, il a été décidé d'engager la modification simplifiée n°1 du PLU.
 Le texte complet de cet arrêté est consultable dans les locaux de la Mairie aux jours et heures d'ouverture habituels.

Consultez tous les marchés publics sur le site de : ladepeche-marchespublics.fr

LA DEPECHE LE JOURNAL 100% NUMERIQUE ?
 C'est simple et pratique...
 Partout, lisez la dépeche sur votre smartphone ou votre tablette.
 Et ce plus, le dimanche, les abonnements hebdomadaires sont offerts !
 Et vous, quel support allez-vous choisir pour lire votre quotidien ?
 Découvrez toutes nos offres à www.ladepeche.com

LA DEPECHE
 Journal de la démocratie
 GROUPE LA DEPECHE SA (M) SAS
 Société Anonyme au capital de 1 972 075 000 €
 21, rue de la République, 31000 TOULOUSE
 Président-directeur général : Responsable de la Rédaction : Jean-Michel BILLET
 Directeur de la publication : Jean-Michel BILLET et Bernard MAFFRE
 Directeur de la Distribution : Jean-Michel BILLET
 Site Internet : www.ladepeche.com
 Numéro de publication : 0202 - 0715 - 12 11 - 0141-9711
 Lieu de publication : TOULOUSE
 Nombre d'exemplaires : 114 800
 Tirage du Jeudi 24 mai 2018
 Nombre d'exemplaires : 114 800
 Journal imprimé en France par le Groupe La Dépêche de Midi
 Dépôt légal : 1987 - Imprimé en France - Papier recyclé 100% - 100% recyclé, excepté l'encre. Production certifiée conforme.

VIE ECONOMIQUE DU DEPARTEMENT

LES PETIT JOURNAL
Le journal de tous les jours

ANNONCES LEGALES
Une équipe à votre écoute

CONSTITUTION

Par acte SSP du 12/05/2018 il a été constitué une SARL dénommée:

RD ENTREPRISE

Nom commercial: BH CAR
Siège social: 19 chemin de la glacière
31200 TOULOUSE

Capital: 2.000 €
Objet: Toutes opérations se rapportant à l'achat, la vente de tous véhicules neufs ou d'occasion et tous véhicules de loisirs ainsi que l'activité de mandataire

Gérant: M. RESSI Cyril La Gare 16390 BONNES
Co-Gérant: M. DIMBOUR Romain 3 Rue Chauvet 33440 AMBARES ET LAGRAVE
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE

AVIS RECTIFICATIF

DU GOUT DU SENS ET DES HOMMES

SAS au capital de 63 830 euros
Centre commercial La Perget
2/4 Avenue André Marie Ampère
31770 COLOMIERS

Dans les annonces parues le 18 mai 2018 dans le présent journal, il convient de préciser l'adresse de la société ainsi que suit:
SIEGE SOCIAL: Centre commercial La Perget - 2/4 Avenue André Marie Ampère - 31770 COLOMIERS

CONSTITUTION

Par acte sous seing privé à Toulouse le 22 mai 2018 a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes:

SELARL DU DOCTEUR ISKANDER DJERBI

Forme: société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecins
Capital social: 5.000 euros
Siège social: Clinique de L'Union - Boulevard Ratalens à Saint-Jean (31240)

Objet: exercice de l'activité de médecins
Durée de la société: 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Gérance: Monsieur Iskander DJERBI, demeurant 3, rue Renée Aspe à Toulouse (31000)
Immatriculation: au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse

Pour avis

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE PAULHAC

AVIS AU PUBLIC faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique

Par arrêté n° 2018-05-003 en date du 18 mai 2018

Le Maire de Paulhac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique portant sur les projets d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de révision du zonage d'assainissement collectif.

A cet effet, Monsieur Jean-Louis CLAUSTRÉ, technicien supérieur en chef du développement durable en retraite a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du tribunal administratif;

L'enquête se déroulera à la mairie de Paulhac du 20 juin 2018 au 25 juillet 2018 aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Paulhac aux dates et heures suivantes:
Le mercredi 20 juin 2018 de 8H45 à 12H00
Le samedi 7 juillet 2018 de 8H45 à 12H00
Le mercredi 11 juillet 2018 de 8H45 à 12H00

Le mercredi 25 juillet 2017 de 13H30 à 17H30

Le public pourra prendre connaissance des deux dossiers soumis à enquête publique

- en format papier sur le lieu de l'enquête publique, aux jours et heures habituelles d'ouverture;
- sur le site internet suivant: www.paulhac.fr;
- sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public sur le lieu de l'enquête, aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Les personnes intéressées par les dossiers d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions:

- en les consignait sur le registre d'enquête disponible sur le lieu de l'enquête;
- en les adressant au commissaire enquêteur par courrier postal à l'adresse suivante: Mairie de Paulhac, 1 Place des Tilleuls 31380 PAULHAC
- en les consignait sur le registre dématérialisé de l'enquête accessible sur le site Internet de l'enquête accessible sur le site suivant: <https://www.registre-dematerialise.fr/706> et/ou par courrier électronique à l'adresse suivante: enquete-publique-706@registre-dematerialise.fr

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public:

- à la mairie de Paulhac pendant un an à compter de la clôture de l'enquête;

- sur le site internet de l'enquête.
A l'issue de l'enquête publique, le PLU sera approuvé par délibération du Conseil municipal et le zonage d'assainissement collectif révisé par le syndicat mixte « réseau31 ».

Le Maire de Paulhac, Didier Cujives



ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE BOULOC

Ouverture de l'enquête publique unique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la révision du zonage assainissement.

Par arrêté n° 18/111 en date du 22 Mai 2018, le Maire de la commune de BOULOC a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la révision du zonage assainissement.

A cet effet, Monsieur Michel AZIMONT, ingénieur retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif.

La durée prévue de l'enquête est de 33 jours soit du lundi 11 juin 2018 à 9 heures au vendredi 13 juillet 2018 à 18 heures inclus. Toute information sur les dossiers pourra être obtenue auprès du service urbanisme de la mairie - 05.62.79.94.93.

Le dossier de projet de PLU et les pièces qui l'accompagnent, le dossier de révision du zonage d'assainissement seront consultables pendant toute la durée de l'enquête publique

- en format papier, à la mairie de Bouloc aux jours et heures habituels d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi, vendredi: 9h-12h 14h-18h Jeudi: 9h-12h 14h-19h
- sur le site dédié, à l'adresse suivante: <https://www.registre-dematerialise.fr/800>

De plus, les dossiers d'enquête publique seront également consultables sur un poste informatique à la mairie, sur le site dédié <https://www.registre-dematerialise.fr/800>, aux jours et heures habituels d'ouverture. Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique des publications de cet arrêté.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Bouloc aux jours et heures suivants:

- Lundi 11 juin 2018 de 14 heures à 17 heures
- Mercredi 27 juin 2018 de 15 heures à 17 heures
- Samedi 7 juillet 2018

de 9 heures à 12 heures

Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra émettre ses observations:

- Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, disponible en mairie aux heures et jours d'ouverture habituels;
- Par courrier adressé à M. le commissaire enquêteur à l'adresse suivante: Mairie de Bouloc-55 rue Jean Jaurès BP2-31620 BOULOC
- Par courriel, à l'adresse suivante: enquete-publique-800@registre-dematerialise.fr

Dans ce cas, les observations seront consultables dans les meilleurs délais sur le site dédié à l'enquête publique: <https://www.registre-dematerialise.fr/800>

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une année à compter de la date de clôture de l'enquête publique par le commissaire enquêteur

- A la mairie de Bouloc aux jours et heures habituels d'ouverture; Sur le site internet de la commune.

A l'issue de l'enquête publique, la commune de Bouloc délibérera pour approuver la révision du PLU et le bureau syndical de Réseau 31 délibérera pour approuver le zonage d'assainissement.

Le Maire, Ghislaine CABESSUT



SOP CATALA BEHAR AYASTA
Notaires Associés
35 D Avenue du Président Kennedy
31340 VILLEMUR SUR TARN
Tél: 05.34.27.24.40
Fax: 05.34.27.24.41

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Francis CATALA, Notaire Associé membre de la Société Civile Professionnelle «Francis CATALA, Emilie BEHAR et Henry AYASTA, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à VILLEMUR SUR TARN, 35 D Avenue du Président Kennedy, le 03/05/2018, enregistré à SPFE TOULOUSE 3, le 14/05/2018, Dossier n°2018 23278 Réf. 2018 N 01085, a été cédé par Monsieur Philippe Richard DALLA BETTA, agent d'entretien, époux de Madame Solonary Felicie RAZANAMAMY, demeurant à MIREPOIX SUR TARN (31340) 70 Rue des Graves

A:
La Société dénommée VSN-SERVICE NETTOYAGE, Société à responsabilité limitée au capital de 8000 €, siège social à BESSIERES (31660), zone artisanale des Turques

identifiée au SIREN sous le numéro 440882140 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Un fonds de commerce de nettoyage de locaux industriels, peinture intérieure, ponçage de parquets exploité à BESSIERES (31660), zone artisanale des Turques, lui appartenant, connu sous le nom commercial VSN - SERVICE NETTOYAGE, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 440 882 140.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 31 mars 2018.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (75.000,00 EUR), s'appliquant:

- aux éléments incorporels pour SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (75.000,00 EUR),
- au matériel pour ZÉRO EURO (0,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

Jacques Bret

62, rue de Bonnel 69003 LYON
AVIS DE MODIFICATION

DOCTEURS B. CHABARDES-
P.GEORGE - F. CANAZZI -
C. ORTELLI - P. CHEMLA -
C. PUGET -
M. IRSUTTI-JORTOFF -
B. VIERASU

MEDECINS SPECIALISTES EN RADIOLOGIE, RADIODIAGNOSTIC ET IMAGERIE MEDICALE
SCP au capital de 86 194,60€
Siège: 51 Allée Charles de Fitte 31300 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 328 611 231

Par délibération du 1er janvier 2018, l'assemblée générale a décidé:

- De transformer la société en Société d'Exercice Libérale par Actions Simplifiée
- D'adopter comme nouvelle dénomination "IMAGERIE MEDICALE RIVE GAUCHE"
- D'adopter les statuts sous leur nouvelle forme

- De nommer en qualité de Président M. Patrick GEORGE demeurant 10 Rue du Poids de l'Huile -31000 TOULOUSE, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire la société BERNARD PUGNIET ET ASSOCIES, 65 Boulevard des Alpes - 38240 MEYLAN, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant la

société AUDITS ET PARTENAIRES, 65 Boulevard des Alpes - 38240 MEYLAN, les fonctions de la gérance prenant fin concomitamment

Les caractéristiques de la société sont les suivantes:

Objet: L'exercice en commun de la profession de médecin telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur

Durée: 99 années

Exercice du droit de vote: tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Agrément: Les cessions d'actions, même entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE

Le représentant Légal

MODIFICATION DU CAPITAL

DJODEM

Société par actions simplifiée au capital de 300 € Siège: Le village 931560 SEYRE 825223639 RCS de TOULOUSE

Par décision de l'AGE du 25/04/2018, il a été décidé de augmenter le capital social de 9.700 € par apport en numéraire, le portant ainsi à 10.000 € à compter du 04/05/2018. Mention au RCS de TOULOUSE

CHANGEMENT DE GÉRANT

LES FILS A TOULOUSE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10000.00 € Siège social: 1 rue Pharaon - 31000 TOULOUSE 801 898 057 RCS TOULOUSE

Suivant décisions de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2018: A la suite de la démission de Raphaël RAYNAUD, gérant, il n'a pas été procédé à son remplacement. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis, la gérance

AVIS DE CONSTITUTION

PECH CONSTRUCTIONS

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social: 4 Impasse Boris Vian 31140 PECHBONNIEU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 mai 2018 à PECHBONNIEU, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes:

- Forme Société par actions simplifiée
- Dénomination: PECH CONSTRUCTIONS
- Siège: 4 Impasse Boris Vian, 31140 PECHBONNIEU

LE PETIT JOURNAL
Journal d'informations locales

Annonces Légales
Vie des sociétés et Appels d'offres

05 63 20 80 02 legale@lepetitjournal.net

Par arrêté préfectoral, nous sommes habilités à publier les annonces légales et judiciaires sur 11 départements

l'Ariège, l'Aude, l'Aveyron, la Haute Garonne, le Gers, l'Herault, le Lot, le Lot & Garonne, les Hautes Pyrénées, les Pyrénées Orientales, le Tarn & Garonne